

LE RÔLE DES OBSERVATEURS

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Le ministre sait sûrement que ces troupes ne servent pas au maintien de la paix. Ces contingents sont composés de plus de 200 observateurs non armés. Le ministre est-il convaincu qu'ils seront en mesure de faire œuvre utile, compte tenu des nouvelles qui nous sont parvenues de Tel Aviv ce matin?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, si les deux cents Canadiens qui sont là-bas sont des observateurs non armés, chargés de prendre le pouls de la situation dans cette région du monde, ils font de toute évidence partie d'une mission de maintien de la paix. Ils ne sont certainement pas agressifs et ne sont pas préparés au combat. Je puis assurer au député que s'ils n'étaient pas utiles dans les pays du Proche-Orient, ils n'y seraient pas, car nous pourrions les employer à bon escient ailleurs.

* * *

L'AIDE EXTÉRIEURE

LA MISE EN VALEUR DE MINES DE CUIVRE AU PÉROU

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, je voudrais poser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre sait certainement qu'au cours du weekend, le gouvernement et certains banquiers canadiens ont décidé d'investir quelque 250 millions de dollars dans l'exploitation de mines de cuivre au Pérou. Comment peut-on justifier le fait que le Canada dépense 250 millions de dollars pour mettre en valeur les mines de cuivre du Pérou alors qu'au Canada, on vient de fermer une mine de cuivre à Terre-Neuve, on est en train d'en fermer une autre en Colombie-Britannique et l'on réduit le personnel de deux mines du Manitoba qui produisent une quantité appréciable de cuivre, c'est-à-dire que l'on crée du chômage au Canada et que l'on crée des emplois ailleurs dans le monde avec de l'argent canadien?

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, le prêt de \$250 millions auquel le député fait allusion créera au Canada des emplois totalisant 3,000 années-personnes.

LES AVANTAGES POUR L'INDUSTRIE CANADIENNE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'aimerais que madame le ministre me dise exactement combien de Canadiens obtiendront un emploi par suite de l'investissement, au Pérou, de ces 250 millions de dollars canadiens, dans des activités qui, en fait, périssent au Canada, où nos gens perdent leur emploi et où nous devrions investir ces dollars pour développer l'industrie secondaire canadienne plutôt que celle de quelque autre pays du monde?

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, c'est exactement là ce que nous faisons. Nous employons un grand nombre de Canadiens. Des produits et des machines seront fabriquées ici même au Canada, de sorte que cela fournira des emplois à des Canadiens dans des secteurs durement touchés par le chômage. Je dois ajouter que, n'eût

Questions orales

été l'aide des Canadiens, cette mine de cuivre péruvienne aurait été exploitée par d'autres capitaux. En l'exploitant nous-mêmes, nous garantissons des emplois pour des Canadiens. Des mines ferment au Canada pour diverses raisons, dont la dégradation de la qualité du minerai. Dans le cas qui nous occupe, nous sommes absolument persuadés de fournir le genre d'emplois que nous voulons pour les Canadiens.

Des voix: Bravo!

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES CANADIENNES

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Le ministre admettra sûrement que ces investissements canadiens serviront à mettre en exploitation des mines qui ne paieront les mineurs que 85¢ l'heure à côté de ce que gagnent les mineurs canadiens, et qu'il serait beaucoup plus raisonnable de faire exploiter les ressources canadiennes par des travailleurs canadiens. Ce faisant, nous pourrions donner du travail à plus de travailleurs encore pour fabriquer les machines nécessaires. Pourquoi ne pas utiliser nos ressources pour bâtir une infrastructure afin d'être à l'avant-garde du développement mondial?

● (1425)

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): C'est précisément ce que nous faisons, madame le Président; nous utilisons nos ressources.

Des voix: Oh, oh!

Mme Erola: La compétence des Canadiens en exploitation minière est reconnue dans le monde entier. Les machines et les techniques d'ingénierie que nous exportons constituent précisément ce que nous devons mettre au point au Canada.

* * *

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LA MOUSSE ISOLANTE D'URÉE-FORMALDÉHYDE—
L'INDEMNISATION DES PROPRIÉTAIRES DE MAISON

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. La Commission d'examen fédérale ayant confirmé que la mousse d'urée-formaldéhyde est nocive, le ministre peut-il dire à la Chambre des communes comment le gouvernement compte assumer ses responsabilités morales et indemniser les Canadiens qui ont des problèmes à cause de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, les quatre enquêtes tenues au cours des dernières semaines et qui ont été rendues publiques ce matin révèlent en effet qu'un pourcentage pas très élevé mais quand même important de maisons isolées à la mousse contiennent un degré supérieur à la norme généralement acceptée de 0.1 particule par million. Par conséquent, le gouvernement, à la lumière de ces constatations, rendra public dans les prochains jours un programme d'aide financière pour les résidences canadiennes qui contiennent ce produit.